



Afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre la tenue de l'événement, un ensemble de mesures vont être mise en place sur l'EDF TRAIL DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE 2020.

Nous comptons sur vous pour les appliquer et aider aux mieux les bénévoles le jour de la course.

En parallèle, une « Charte Coureur d'Engagements » devra être ratifiée par chaque coureur au moment du retrait du dossard.(Les stylos proposés seront à usage unique et vous seront offerts après signature de la charte)

MESURE 1 : RETRAIT DES DOSSARDS / INSCRIPTIONS SUR PLACE

Le retrait sur site se fera sur les tranches horaires suivantes :

— Vendredi 09 Octobre 2020 de 17h30 à 20h00

— Samedi 10 Octobre 2020 de 6h30 à 13h00

— Dimanche 11 Octobre 2020 de 5h30 à 7h30.

AUCUN RETRAIT DE DOSSARD NE SERA POSSIBLE EN DEHORS DE CES CRENEAUX.

Les dossards seront à retirer à la salle des fêtes de Bellecombe : Chemin des loisirs Bellecombe 73260 Grand-Aigueblanche.

Le port de masque sera obligatoire, la désinfection des mains et les distanciations sociales seront à respecter (respect des marquages au sol, des sens de circulation et des couloirs de file d'attente)

Si nécessaire, un filtrage et une temporisation seront effectués à l'entrée du bâtiment dans le but de réguler les flux.

Prévoir de se munir d'une pièce d'identité.

Prévoir des épingles pour la fixation du dossard

Prévoir un stylo pour signer la « charte coureur d'engagement »

Pour limiter au maximum les regroupements :

> Il n'y aura pas de possibilité de s'inscrire sur place. Toutes les inscriptions devront se faire via le site internet www.edftrailvalleesaigueblanche.com avant le lundi 5 octobre minuit.

> Les certificats médicaux devront être déposés sur votre compte d'inscription **avant le 8 octobre minuit.**
Pas de possibilité de remise de certificat médical sur place.

MESURE 2 : AUGMENTATION DE VOTRE AUTONOMIE HYDRIQUE ET ALIMENTAIRE

Si vous souhaitez éviter les postes de ravitaillement, nous vous conseillons d'augmenter votre autonomie hydrique et alimentaire en conséquence.

MESURE 3 > ACCÈS AUX RAVITAILLEMENTS

Les accès aux ravitaillements se feront suivant un protocole précis (mais simple) de distanciation physique :

- Désinfection des mains à l'entrée du ravitaillement
- Port du masque
- Respect des files d'attentes (marquage au sol)
- Respect des 1 mètre mini de distance autour du ravitaillement
- Désinfection des mains à la sortie du ravitaillement

> Pour le ravitaillement hydrique :

- Aucun gobelet ne sera fourni. Vous devrez prévoir un gobelet personnel. (*)

Des jerricanes d'eau seront en libre-service.

Pour les autres boissons (Coca, Saint-Yorre,...), des bénévoles, masqués et gantés, vous serviront.

> Pour le ravitaillement solide :

- Aucun récipient ne sera fourni. Vous devrez prévoir un contenant personnel.

Le service sera effectué par des bénévoles gantés et masqués.

() Des éco-tasses siglées EDF TRAIL DES VALLEES D'AIGUEBLANCHE seront en vente sur le site de départ au tarif de 1 pièce.*

MESURE 4 > DÉPART PAR VAGUES

Pour le KV1000, les combinés, la Morel Express et l'Echapeaux Belle, en fonction du nombre de partants, des départs par vague de 50 ou 100 coureurs seront instaurés.

Celles-ci seront organisées par la présence de sas et par numéro de dossard (ex : Vague 1 = de 0 à 100 / Vague 2 = de 101 à 200...)

Le port du masque sera obligatoire dans le sas de départ et sur les 200 premiers mètres de course.

Les collations de départ seront maintenues mais réduites (thé, café) et gérées en libre-service.

MESURE 5 > PORT DU MASQUE

Le port du masque sera obligatoire dans toutes les zones de rassemblements ou la distanciation physique de 1 mètre ne pourra pas être respectée.

MESURE 6 > MODIFICATION DES PARCOURS

Aucune modification de parcours n'est prévue suite à la mise en place du protocole sanitaire.

MESURE 7 > PODIUMS

Les remises de prix se feront aux heures ci-dessous

Morel Express = le samedi 10 octobre à 16h00

Echapeaux belle = le dimanche 11 octobre à 14h00

Tournée Générale = le dimanche 11 octobre à 14h00

Pelton 1000 = le samedi 10 octobre à 12h30

Pelton 2000 = le samedi 10 octobre à 12h30

Mégawatt = le samedi 10 octobre à 16h00

Gigawatt = le dimanche 11 octobre à 14h00

Terawatt = le dimanche 11 octobre à 14h00

Les lauréats devront porter un masque pour venir retirer leur récompense.

Les récompenses ne seront pas délivrées à des tierces personnes.

MESURE 8 > PUBLIC

Le public devra également porter un masque dans les zones de rassemblements et lorsqu'il est à proximité des coureurs.

Les animations destinées au public et aux enfants seront fortement réduites. Celles qui sont maintenues (expérience biathlon, exposants territoire,...) seront accompagnées du classique protocole sanitaire convenu en amont avec l'organisateur

MESURE 9 > NAVETTES

Les navettes pour acheminer les KVistes sur le site EDF de la Coche (départs PELTON 1000 et PELTON 2000) et pour les ramener de l'arrivée des KV au camp de base du Morel sont maintenues.

Les coureurs montant à bord des navettes devront porter le masque. L'accès aux navettes ne sera autorisé qu'aux coureurs sur présentation du dossard.

Pour rappel : il sera interdit de se stationner dans l'enceinte et à proximité du site EDF de La Coche.

MESURE 10> DOUCHES

Le service de douches après-course est maintenu. Les coureurs veilleront à respecter les gestes barrières.
Les douches seront régulièrement nettoyées et désinfectées

MESURE 11> CHARTE

Tout coureur participant à une épreuve de l'EDF TRAIL des VALLEES D'AIGUEBLANCHE devra ratifier, au moment de la remise du dossard, la charte d'engagements ETVA-COVID19. En cas de refus de ratification de la charte, l'organisation se verra contrainte de refuser l'accès à la course du coureur, sans ce que ce dernier puisse prétendre à un quelconque remboursement.

MESURE 12> ANNULATION DE L'ETVA

Si, en raison de l'aggravation de la crise sanitaire, l'organisation devait être amenée à annuler la tenue de l'ETVA, l'intégralité des droits d'inscription seront restitués aux coureurs.

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR

- > Respecter scrupuleusement les mesures ci-dessus
- > Garder le sourire malgré ces contraintes
- > Vous entraîner et adapter votre allure et votre objectif à votre niveau d'entraînement encore plus que d'habitude
- > Prévoir une réserve hydrique et alimentaire plus importante
- > Prévoir un masque (si possible décoré et sympa)
- > Prévoir un petit flacon de gel hydro-alcoolique sur vous au cas où

La charte ETVA-COVID19

Je soussigné, conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs, en tant que coureur de l'EDF TRAIL DES VALLEES D'AIGUEBLANCHE, je m'engage à :

1) Respecter les gestes barrières en vigueur, en particulier dans les espaces fermés, semi-ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port du masque, lavage des mains, distanciation physique)

2) Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie.
- Ne pas cracher au sol
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
- Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
- Respecter et laisser les lieux publics propres
- Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide et solide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet, écuelle...), ...

3) Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4) Posséder le matériel obligatoire imposé par l'organisation auquel se rajoute un masque, une tasse et un contenant pour solide.

5) Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

6) Accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

7) Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

8) Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

9) Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

10) Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'événement.

11) Respecter les protocoles sanitaires mis en place par l'organisation, les exposants et les prestataires d'animations.